

Orthez

DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE



L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, confirme que la loi relative à l'aide à mourir a bien été promulguée **le 18 août 2026** et publiée au Journal Officiel.

L'association vous propose de participer à ses réunions qui se tiendront à la Maison Gascoin d'Orthez **chaque deuxième jeudi du mois.**

En attendant les décrets d'application début 2027, elle examinera en octobre, novembre et décembre, les spécificités de cette loi très restrictive. D'autre part, «La Libre Pensée» vous invite à sa table lors de la Journée du livre à Orthez, **samedi 10 octobre.**

Plus d'infos : www.admd.org